

Synthèse du « Comité de pilotage de la vision 2015 » du 22 Février 2010

Le Comité de pilotage de la Vision 2015 pour le développement de l'artisanat a tenu une réunion le 22 Février 2010 sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre.

Dans son exposé, Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de l'Artisanat a mis en relief l'état d'avancement des différents chantiers tout en s'appuyant sur certains indicateurs de développement notamment en ce qui concerne les créations d'entreprises et l'évolution du chiffre d'affaires global.

Après un large débat, les recommandations ci – après ont été formulées :

- Doter le secteur de l'artisanat d'une couverture médicale adaptée aux conditions des artisans.
- Activer la mise en place du fonds de garantie.
- Mettre en place un programme d'appui spécifique aux entreprises artisanales, et ce parmi les programmes pilotés par l'Agence Nationales des PME.